

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2014

Président : François de MAZIÈRES (pouvoir de Mme Corinne BÉBIN)

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER (pouvoir de Mme Patricia GISLE), M. Richard RIVAUD, Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Daniel GUERSON (pouvoir de Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN), M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), Mme Emmanuelle de CRÉPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Florence MELLOR), Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

M. Arnaud HOURDIN

M. Erik LINQUIER

Mme Pascale RENAUD (arrivée à la délibération n°2014-06-04)

Mme Marie DENAISON (arrivée à la délibération n°2014-06-04)

Mme Patricia GISLE (pouvoir à M. Patrice PANNETIER)

Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)

Mme Corinne BÉBIN (pouvoir à M. François de MAZIÈRES)

Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE)

Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN (pouvoir à M. Daniel GUERSON)

Secrétaire de séance : François-Xavier BELLAMY

Date de convocation : 16 juin 2014

Date d'affichage de la convocation :

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 55

Nombre de pouvoirs : 5

N° de l'ordre du jour :

2014.06.03 : Affectation du résultat 2013 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 ;

Vu l'instruction comptable M14.

Le compte administratif de la communauté d'agglomération vient d'être soumis au vote du Conseil communautaire.

En application de l'instruction comptable M14, il convient d'affecter le résultat dégagé en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2013, soit **21 160 561,64 €**, de la manière suivante :

- en réserve, pour couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, pour **12 464 752,15 €** ;
- en report de fonctionnement, pour la différence, soit **8 695 809,49 €**.

Cet excédent sera affecté au financement du budget supplémentaire de 2014.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) *de l'affectation du résultat constaté en section de fonctionnement, après le vote du compte administratif 2013, soit 21 160 561,64 € comme suit :*
 - en recettes d'investissement sur la nature 1068 : réserves pour 12 464 752,15 € ;
 - en recettes de fonctionnement sur la nature 002 : résultat reporté pour 8 695 809,49 € ;
- 2) *que les crédits ainsi affectés seront repris dans les écritures du budget supplémentaire de l'exercice 2014 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **55**

Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (4 abstentions de M. Daniel GUERSON pouvoir de Mme Isabelle THIS SAINT JEAN, de M. Claude VUILLIET et de M. François SIMÉONI).



Pour le Président,
Par délégalion,

Olivier BERTHÉLOT
Directeur Général des Services